

19.04.2010 - 10:45 Uhr

GastroSuisse - Plus de 2000 gastronomes marchent vers la Place fédérale et exigent: "Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!"

Zürich (ots) -

Plus de 2'000 gastronomes, dans plus de 50 bus et cars postaux, sont partis lundi, 19 avril 2010 de tous les coins de Suisse, pour Berne, et ont traversé la vieille ville vers la Place fédérale. Ils se battent pour l'élimination de la discrimination face à la TVA de l'hôtellerie-restauration. En effet, pour les denrées alimentaires et les boissons sans alcool, on paie trois fois plus de TVA au restaurant que dans le commerce de détail. Cette pénalisation de l'hôtellerie-restauration et de ses clients est injuste. GastroSuisse, la Fédération de l'Hôtellerie et de la Restauration a par conséquent lancé pour la première fois de son histoire une initiative populaire fédérale.

La consommation de denrées alimentaires et de boissons dans un restaurant, café ou bar est aujourd'hui banale et, pour de nombreuses personnes, à midi, même inévitable. Malgré tout, les clients et les chefs d'établissement sont punis et discriminés par l'État, en effet la consommation de denrées alimentaires et boissons est taxée à raison de 7,6% de TVA. Ces mêmes denrées alimentaires et boissons consommées à un Take-away/kiosque ou dans un magasin sont soumises à 2,4% de TVA.

L'hôtellerie-restauration exige dans son initiative populaire que les denrées alimentaires et les boissons sans alcool soient taxées de la même manière, quel que soit l'endroit de leur consommation. «Nous commençons aujourd'hui la récolte des signatures pour une demande légitime de nos clients», déclare le président central de GastroSuisse, Klaus Künzli dans son discours sur la Place fédérale. «N'est-il pas injuste que vous deviez payer pour un repas de midi au restaurant 7,6% de TVA alors que le consommateur de repas rapides sous les arcades de Berne peut faire éliminer ses emballages de pizza par la ville pour 2,4%?", a-t-il demandé aux nombreux consommateurs qui ont rejoint la manifestation.

"Je ne peux pas me résigner à ce que les clients et les chefs d'établissement soient traités depuis des années par la politique fiscale nationale, en comparaison avec d'autres consommateurs et fournisseurs de services, de manière inéquitable", a déclaré le conseiller aux Etats, Hans Hess, membre du comité d'initiative indépendant. En décembre 2004, il a donc soumis une motion au Conseil des Etats. Le Conseil fédéral a répondu à cette motion par une nouvelle proposition, et a soumis au Parlement un message pour un taux uniforme, qui a été accueilli de manière très controversée. La question de savoir ce qu'il va advenir du taux uniforme reste actuellement ouverte. Par conséquent, le conseiller aux Etats, Hans Hess comprend tout à fait le mécontentement des chefs d'établissement, qui doivent réaliser aujourd'hui que, dans le cadre de la TVA pour l'hôtellerie-restauration, rien ne change si rapidement. De plus, le conseiller aux Etats et Dr en droit, Hans Hess et d'autres personnalités renommées s'engagent, avec leur nom, auprès des citoyennes et citoyens de ce pays à mettre fin à cette discrimination. Dans le comité d'initiative, figurent entre autres douze conseillers aux Etats et nationaux, les célèbres chefs étoilés Philippe Rochat et André Jaeger, Hans-Ulrich Bigler, directeur de l'Union suisse des arts et métiers et Urs Masshardt, directeur de l'organisation syndicale "Hotel- und Gastro-Union". L'initiative populaire fédérale lancée aujourd'hui veut l'égalité pour tous. Elle

renforce ainsi la compétitivité de l'hôtellerie- restauration suisse, qui emploie 228'000 personnes et offre une place de travail à environ 10'000 jeunes. Elle est un réel "service emploi" confronté, vu les marchés difficiles et le franc fort, à de grands défis. Il est d'autant plus important de suivre les autres pays, comme par exemple la France, sur le plan de la TVA et de renforcer la compétitivité internationale de la gastronomie suisse. GastroSuisse est la Fédération nationale leader de l'hôtellerie et de la restauration. Près de 21 000 membres (hôtels, pensions, auberges, restaurants et cafés) organisés en 26 sections cantonales et quatre groupements sectoriels, font partie de la plus grande association d'employeurs de la branche en Suisse.

Photos actuelles! Sur www.photopress.ch/image/aktuell.
Aujourd'hui, 19 avril à partir de 17 h 00 au plus tard.

Textes et autres informations : Disponibles sous forme électronique sur www.stop-discrimination-tva.ch

Contact:

Anton Schmutz
Directeur de GastroSuisse
Tél.: +41/44/377'53'53

Brigitte Meier-Schmid
responsable Marketing et communication
Tél.: +41/44/377'53'07

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100601733> abgerufen werden.